La transition énergétique : levier d'économies pour mon organisation

(2 jours)

Rejoignez cette formation pour identifier et maîtriser les leviers d'économies énergétiques et financières au sein de votre entreprise, grâce à nos formateurs experts qui sauront s'adapter à vos attentes.

A l'issue de cette formation vous repartez avec tous les éléments pour construire votre propre plan stratégique de transition énergétique.

Domaine d'intervention : Energie

Formation INTRA

Modalité : présentiel

Dates

A convenir ensemble

Durée

14 heures

Lieu

Cnam, 110 rue Jean Esswein
85000 La Roche/Yon

Ou bien dans les locaux de votre organisation

Horaires

9h00-12h30 et 14h00-17h30

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

OBJECTIFS

- **Situer le concept de transition énergétique dans le contexte global actuel.**
- **Identifier et prioriser les leviers pour élaborer son plan stratégique de transition énergétique.**
- **Déterminer les sources de financement.**
- **Appréhender la rentabilité du plan stratégique de transition énergétique.**
- **Identifier les différentes technologies de production et de stockage d'énergie mobilisables et adaptées pour l'entreprise.**

PUBLIC

Au sein de l'entreprise, la formation s'adresse particulièrement aux :

- Décisionnaires de la stratégie de l'entreprise (cadres dirigeants, managers, directeurs financiers)
- Responsables environnement et développement durable (RSE, QSE, HSE)
- Responsables maintenance des infrastructures
- Responsables de production industrielle

PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

MÉTHODES MOBILISÉES

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes seront adaptées aux objectifs : apports théoriques, exercices, étude de cas.

MOYENS ET OUTILS

La formation est proposée en présentiel soit dans les locaux du Cnam, soit dans vos locaux.
Les supports de la formation et ressources, ou lien avec le thème seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un expert dans son domaine d'intervention et dans sa capacité à partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs.
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation, d'un positionnement à l'entrée et à la sortie.
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant.

PROGRAMME

MODULE 1 – INTRODUCTION

- Qu'est-ce que la transition énergétique ?
- Les enjeux : changement climatique, épuisement des ressources fossiles, pollution
- Accords internationaux (COP, accords de Paris)
- Réglementations nationales et européennes

MODULE 2 – STRATEGIES D'ENTREPRISE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Intérêt de l'audit énergétique
- Opportunités d'amélioration
- Elaborer un plan de transition énergétique
- Prioriser les actions (efficacité énergétique, substitution d'énergies, production locale)
- Etudes d'entreprises ayant réussi leur transition énergétique

MODULE 3 – FINANCEMENTS ET INCITATIONS

- Subventions et aides gouvernementales
- Mécanismes de financement privé
- Analyse coût-bénéfice des investissements énergétiques
- Modèles de financements innovants

* MODULE 4 – LES FONDAMENTAUX DE L'ENERGIE

- Les différentes énergies (fossiles, renouvelables, nucléaire)
- Conversion de l'énergie
- Réseaux électriques et distribution
- Gestion de la demande et efficacité énergétique

* MODULE 5 – TECHNOLOGIES

- Systèmes photovoltaïques
- Eoliennes terrestres et offshore
- Biomasse et gaz
- Stockage
- Réseaux électriques intelligents

* Modules optionnels.

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

Nous consulter

Conditions générales de vente sur le lien suivant

Contact

Vos interlocuteurs Cnam

Pour aller plus loin

- Les contrats d'électricité : quelles opportunités pour les entreprises ?
- Loi APER : produire de l'énergie verte pour créer de la valeur dans mon entreprise.

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Programme adaptable au contexte de l'entreprise et à la connaissance préalable des participants

Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.

Conservatoire national des arts et métiers des Pays de la Loire - Association de gestion
25 Bd Guy Mollet - BP31115 - 44311 NANTES CEDEX 3
N°SIRET : 32439762900118 - N° organisme de formation : 52440210544 - code APE : 8542Z